

NKU POLICE

\* création typographique, Mallory Cantagrel, 2020 \*

**QUE T'AS PUX  
QUI PARLE DE  
FAMILLE ?**

# PRÉSENTATION

nikla police

L'enjeu de ce projet était de créer un typographie punk qui témoigne du lien familiale. Allier « no futur » et lien familial. Outre une utilisation en titre dans mon mémoire, j'ai imaginé cette typographie comme un caractère qui remplaceraï celui déjà présent sur les documents administratifs qui traitent de la filiation (livret de famille, acte de naissance, etc). J'ai donc créer cette police de caractère de façon à ce que les glyphes soient tous attachés (lien familial) mais avec des inspiration punk pour rappeler mon thème de recherche (les familles alternatives).



# GLYPHES SET

# nikla police regular

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z  
a d c t e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z

◊ 1 2 3 4 5 ◊ 7 8 9

< > [ ] { } \ / < > <> # % & \* + - \_ = ^ .. ~

. , ' . ... : ; ! ? € \$ Ⓛ

# GLYPHES SET

nikla police fullmaj

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

À Æ Ç È Ë Ì Ò Ï Ù Í Ó Ú Ò Ñ Ò Ð Ò Ò Ò Ò Ò Ò Ò Ò Ò

À Á Â Ã Ä Å Æ Ç È É Ë Ì Ò Ï Ù Í Ó Ú Ò Ñ Ò Ð Ò Ò Ò Ò Ò

◊ 1 2 3 4 5 6 7 8 9

< > [ ] { } \ / < > « » # % & \* + - \_ = ^ .. ~

., ; ' . ... : ; ! ? € \$ Ⓜ

## GLYPHES SET

ligatures regular

AUB CECIDIY DFG FGH HUPLE IUM MNKLV NT PA QUE QUI RSS UE  
UN DE CI DE FG GI HI IE LUM MN MN TURQ PA QUE QUI MSS UE ÉE  
ÉES ÉS ÉES ÉES ÉS CI

ligatures fullmaj

AUB CECIDIY DFG FGH HUPLE IUM MNKLV NT PA QUE QUI RSS UE UN  
CECIDE FG IUE LEIUM MN NT TURQ PA QUE QUI RSS UE ÉES ÉS  
ÉES ÉES ÉS CI

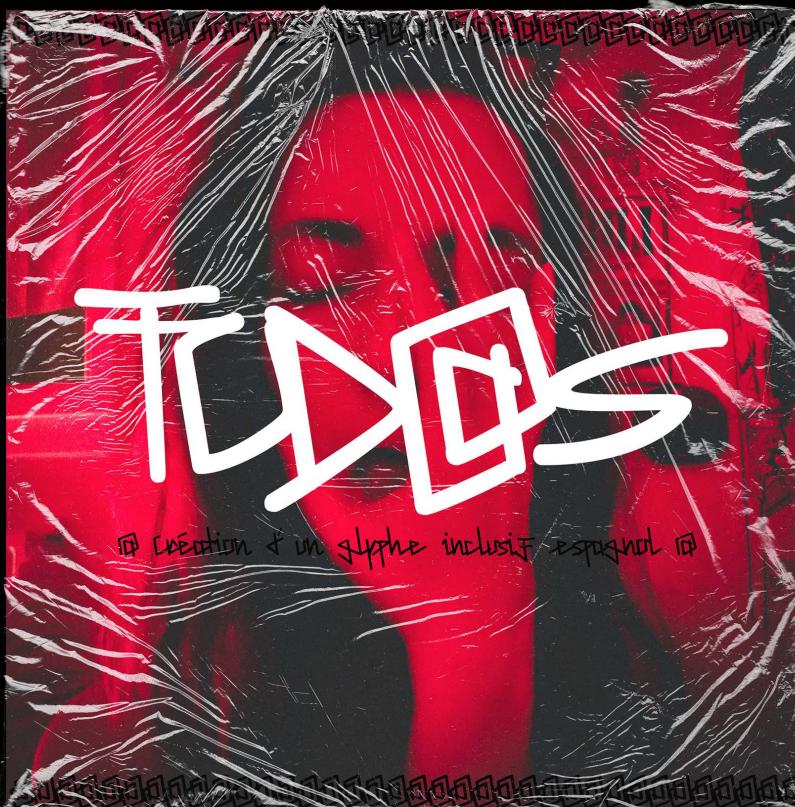
# Différentes possibilités d'écriture

titre provisoir de mémoire

Réunion de famille

# CARACTÈRE INCLUSIF

créer un caractère pour « o+a » en espagnol



i Holá tod@S !

Les presento el glyphe inclusivo  
de mi tipografía.  
i Te gusta ?

Ahora puedes escribir « o » y  
« a » en una palabra, para  
incluir tod@S los géneros, con  
un específico carácter.

i Adios el @ !

# MISE EN APPLICATION

acte de naissance | livret de famille

REPUBLIC FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA MOSELLE  
VILLE DE THIONVILLE



**ACTE DE NAISSANCE**  
copie intégrale

N° 001226 / 1997  
Yoann Christophe DÉOM

Le douze juin mil neuf cent quatre vingt dix sept à dix huit heures\*\* quarante minutes est né, 1-3, rue du Friscatyl, Yoann Christophe, du sexe masculin, de Philippe André Joseph Georges DÉOM, né à Thionville, le 15\* août 1964, technicien, et de Thérèse CARDOSO, née à Hayange (Moselle) le 17 juin 1969, hôtesse d'accueil, son épouse, domiciliés à Fameck\*\*\*\*\* (Moselle) 4, rue Sainte-Catherine. \*\*\*\*

Dressé le 13 juin 1997 à 15 heures sur la déclaration du père, qui, \*\* lecture faite et invité à lire l'acte, a signé avec Nous, Ginette\*\*\*\*\* BIONDI, fonctionnaire de la mairie de Thionville, Officier de l'Etat\*\*\*\* Civil par délégation du maire.\*\*\*\*\*

Rectifié (art.99 du code civil : erreur ou omission) par décision du\*\*\*\* Procureur de la République de Thionville (Moselle) n° E21-321/2007 du 31 octobre 2007 en ce sens que le nom patronymique du père de l'intéressée\* et de l'intéressée s'orthographie DÉOM et non DEOM.\*\*\*\*\* Thionville, le 9 novembre 2007. L' Officier de l'Etat Civil délégué.\*\*\*\*

Thionville,  
le 12 novembre 2007,  
Pour copie conforme,  
L'Officier de l'Etat Civil délégué ;




mea culpa - je n'ai pas trouvé de specimen d'acte de naissance de meilleure qualité.

**EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 3669**  
*de la mère<sup>(1)</sup>*

Nom CANTAGREL  
Prénoms Katya Yvette Anita  
Né(e) le 13 décembre 1973  
à Limoges (Haute Vienne)  
Fille de Ramond Alain Gérard CANTAGREL  
et de Claudine Pasie-Jeanne GESTA  
Délivré conforme aux registres, le 03 janvier 1996

**MENTIONS MARGINALES (2)**  
L'officier de l'état civil  
Sceau de la mairie

**EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°**  
*d<sup>(1)</sup>*

Décédé(e) le \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_  
Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_

**MENTIONS MARGINALES (2)**  
L'officier de l'état civil  
Sceau de la mairie

**EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 4342**  
*Le 16 décembre 1995*

à 13 heures 45  
est né<sup>(1)</sup> Malvaise CANTAGREL

du sexe féminin  
à<sup>(2)</sup> Limoges (Haute Vienne)

Délivré conforme aux registres, le 03 janvier 1996

**MENTIONS MARGINALES (3)**  
L'officier de l'état civil  
Sceau de la mairie

**EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°**  
Décédé le \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_  
Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_

**MENTIONS MARGINALES (6)**  
L'officier de l'état civil  
Sceau de la mairie

(1) Nom et prénom tels qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait.  
(2) Mentions inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.  
(3) Mentions inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait. On y portera aussi la reconnaissance de paternité ou la légitimation par autorité de justice quelles qu'en soient les dates.  
(4) Date du mariage ou de la séparation.  
(5) Lieu du décès.  
(6) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

# MISE EN APPLICATION

extrait de mémoire

## RÉLATION DE FAMILLE

*Un autre plus petit parce que les tas de desses sont pas mal aussi et que dans cette compo c'est pas mal du tout !*

Puis la on voit qu'elle match sacrément bien avec des typo plus conventionnelles comme ici, (Futura). Le texte qui suit est extrait de ma note d'intention. Et j'ai vérifié elle marche aussi avec Helvetica en Light. Or, pour Françoise Vergès, historienne, philosophe, politologue et féministe décolonialiste, faire famille, c'est « résister à un individualisme forcené néolibéral qui renforce le sentiment d'impuissance » (2020). C'est aussi, pour la sociologue Kathleen Tamisier, un terrain de rupture, de conflits, d'incompréhension, mais aussi le lieu de tous les fantasmes (2020).

Il est donc question d'un regroupement de personnes et parfois d'une filiation. Cette dernière est l'équivalent juridique de la parenté. Elle est un statut et détermine une position dans une lignée. À ne pas confondre avec la parentalité qui inclut l'éducation que donnent des parent-e-s à leurs enfant-s et dont l'équivalent juridique et l'exercice de l'autorité parentale (Borillo, 2007). [...]

Dans un premier temps et quelle que soit l'époque, il y a le désir d'enfant. Il est le point de départ du projet d'enfant et surtout de la réflexion qui l'accompagne. Il nous permet d'exposer les raisons qui nous poussent à vouloir nous reproduire, ou à garder un enfant qui serait déjà là. Sommes-nous prêt-e à devenir parent-e quand cela signifie « [...] cesser d'être l'enfant de ses parents pour devenir le parent de son enfant. » (Tamisier, 2020, 159) ? Ou au contraire, ce non-désir nous permettra de questionner cette notion de famille : *ais-je besoin d'avoir et/ou d'élever des enfants pour être une famille ? Est-ce que seul-e-s ma-on conjoint-e et moi ne formons pas déjà une famille ? Ai-je seulement envie de m'inscrire dans une famille ou d'en créer une ?*

Ensuite, il y a l'injonction sociale à faire de la famille. Au cours d'une table ronde intitulée *Faire des enfants sans (trop) polluer* (Boyer, 2020), les intervenantes, mères et autrices Monica da Silva et Emma Clit ont abordé la position « défensive » des childfree. Celle-ci consistant en une justification systématique, parfois agressive, parfois spontanée, de leur non-parenté. Elles développent ainsi : les femmes nullipares sont harcelées par l'interrogation constante de leur non-maternité, si bien que leurs justifications sont devenues « un mécanisme de défense ». Elles concluent en interrogant « pourquoi ne pas demander aux mères pourquoi elles le sont ? ». Cette pression continue, essentiellement dirigée vers les femmes, incite de nombreuses personnes à donner leur avis. Iels nous encourageront vivement en déployant des arguments tels que « l'accomplissement en tant que femme » qui représente la maternité si iels décident pas de nous en dissuader pour diverses autres raisons comme l'âge par exemple. Il s'agit d'un des aspects de la charge maternelle (Schmidt, 2020).

## RÉLATION DE FAMILLE

*Un autre plus petit parce que les tas de desses sont pas mal aussi et que dans cette compo c'est pas mal du tout !*

Puis la on voit qu'elle match sacrément bien avec des typo plus conventionnelles comme ici, (Futura). Le texte qui suit est extrait de ma note d'intention. Et j'ai vérifié elle marche aussi avec Helvetica en Light. Or, pour Françoise Vergès, historienne, philosophe, politologue et féministe décolonialiste, faire famille, c'est « résister à un individualisme forcené néolibéral qui renforce le sentiment d'impuissance » (2020). C'est aussi, pour la sociologue Kathleen Tamisier, un terrain de rupture, de conflits, d'incompréhension, mais aussi le lieu de tous les fantasmes (2020).

Il est donc question d'un regroupement de personnes et parfois d'une filiation. Cette dernière est l'équivalent juridique de la parenté. Elle est un statut et détermine une position dans une lignée. À ne pas confondre avec la parentalité qui inclut l'éducation que donnent des parent-e-s à leurs enfant-s et dont l'équivalent juridique et l'exercice de l'autorité parentale (Borillo, 2007). [...]

Dans un premier temps et quelle que soit l'époque, il y a le désir d'enfant. Il est le point de départ du projet d'enfant et surtout de la réflexion qui l'accompagne. Il nous permet d'exposer les raisons qui nous poussent à vouloir nous reproduire, ou à garder un enfant qui serait déjà là. Sommes-nous prêt-e à devenir parent-e quand cela signifie « [...] cesser d'être l'enfant de ses parents pour devenir le parent de son enfant. » (Tamisier, 2020, 159) ? Ou au contraire, ce non-désir nous permettra de questionner cette notion de famille : *ais-je besoin d'avoir et/ou d'élever des enfants pour être une famille ? Est-ce que seul-e-s ma-on conjoint-e et moi ne formons pas déjà une famille ? Ai-je seulement envie de m'inscrire dans une famille ou d'en créer une ?*

Ensuite, il y a l'injonction sociale à faire de la famille. Au cours d'une table ronde intitulée *Faire des enfants sans (trop) polluer* (Boyer, 2020), les intervenantes, mères et autrices Monica da Silva et Emma Clit ont abordé la position « défensive » des childfree. Celle-ci consistant en une justification systématique, parfois agressive, parfois spontanée, de leur non-parenté. Elles développent ainsi : les femmes nullipares sont harcelées par l'interrogation constante de leur non-maternité, si bien que leurs justifications sont devenues « un mécanisme de défense ». Elles concluent en interrogant « pourquoi ne pas demander aux mères pourquoi elles le sont ? ». Cette pression continue, essentiellement dirigée vers les femmes, incite de nombreuses personnes à donner leur avis. Iels nous encourageront vivement en déployant des arguments tels que « l'accomplissement en tant que femme » qui représente la maternité si iels décident pas de nous en dissuader pour diverses autres raisons comme l'âge par exemple. Il s'agit d'un des aspects de la charge maternelle (Schmidt, 2020).

# MISE EN APPLICATION

mise en page d'un fanzine sur la parentalité



# MISE EN APPLICATION

affiche publicitaire pour le fanzine



# MISE EN APPLICATION

cartes de visites



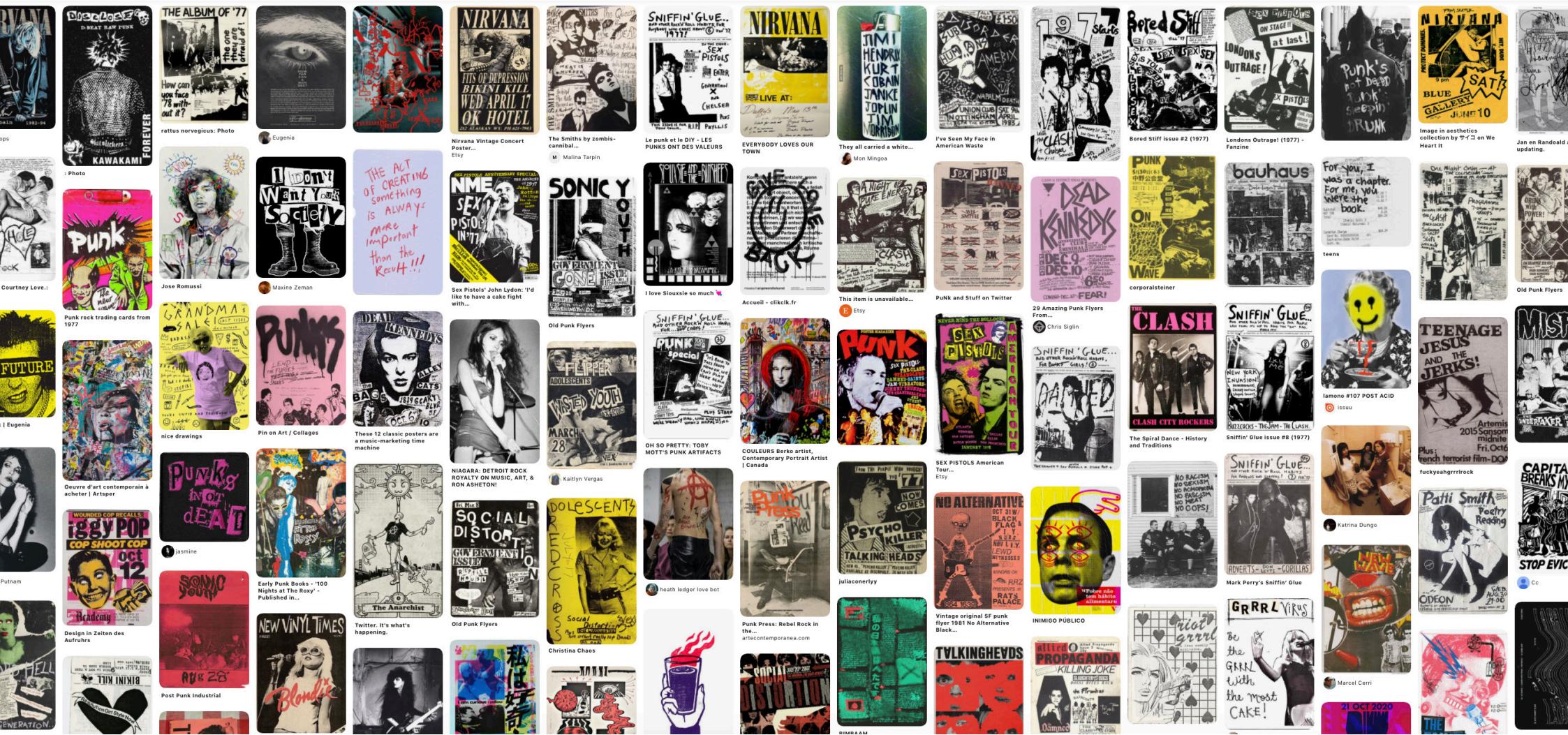
# MISE EN APPLICATION

merchandising du caractère

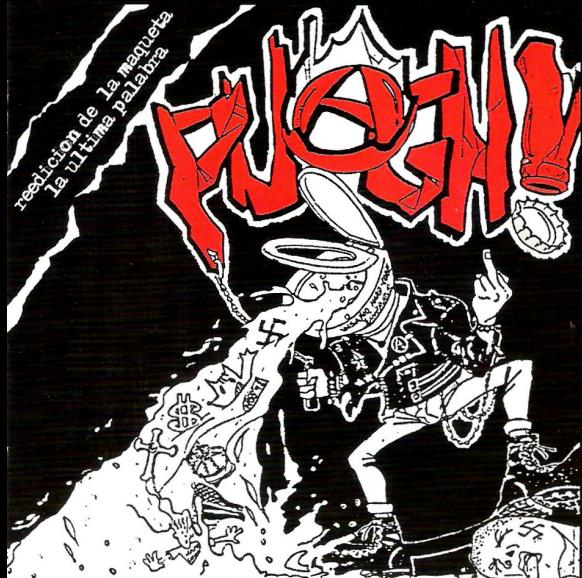


# Processus

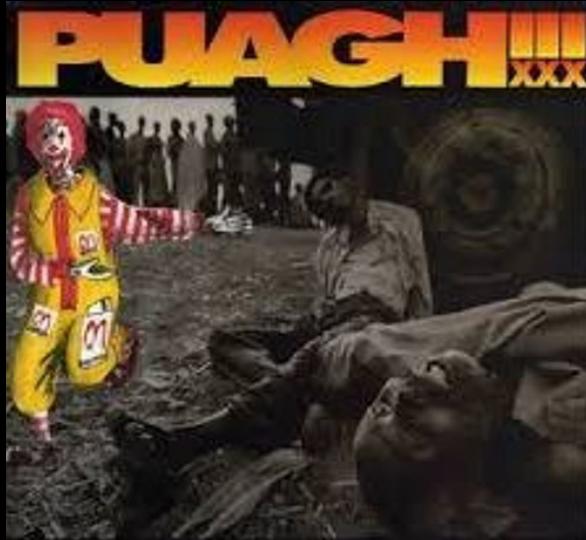
moodboard



# INSPIRATIONS principales

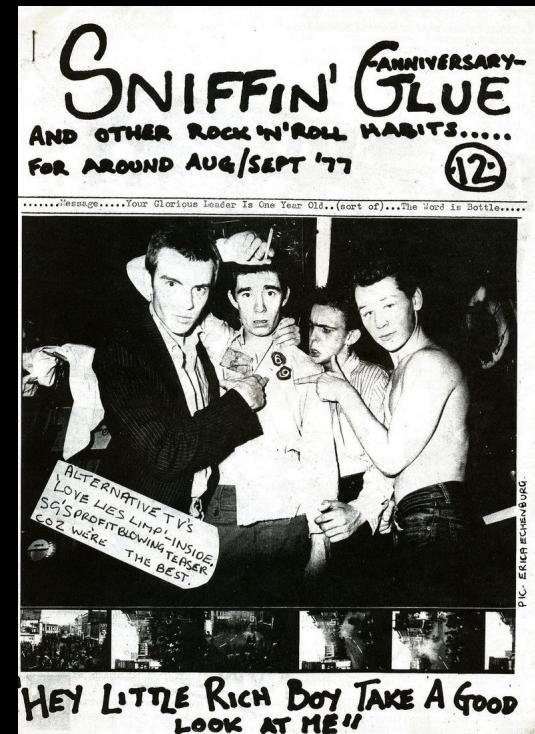
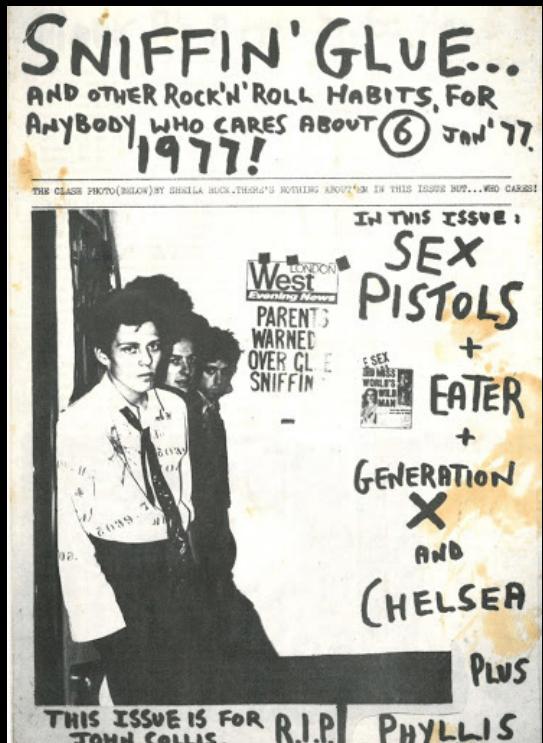


1993



1997

Puagh !!! - groupe de musique punk espagnol (1991-2007). La première utilisation du @ comme un caractère inclusif (o + a) en espagnol leur est attribuée.



1977

Sniffin' Glue - fanzine de musique punk mensuel britannique (londres) uniquement produit au cours de l'année 1977.

# Processus

extrait des planches de recherches

